

## Règlement intérieur Amana Studio (Septembre 2007)

- Toute personne suivant un ou des cours au centre Amana'Studio devra avoir lu et approuvé ce règlement intérieur.
- Toute personne suivant les cours dans le centre est appelée " élève ".
- Amana'Studio se réserve le droit d'avertir puis d'exclure tout élève qui ne respecterait pas le règlement intérieur, aucun remboursement ne sera accordé.
- Les mineurs sont acceptés à partir de 4 ans, ils doivent avoir une autorisation de leurs parents ou de leurs tuteurs (qui devront signer ce règlement).
- Il appartient aux parents ou tuteurs d'assurer ou de faire assurer la surveillance des enfants en dehors des heures de cours, Amana'Studio ne pouvant être tenu pour responsable.
- Prévoir une assurance personnelle pour les cours.
- Amana'Studio se réserve le droit d'annuler un cours, de modifier les horaires et les lieux, de changer les professeurs.
- L'élève certifié ne pas être médicalement interdit de pratique de la danse.
- La responsabilité d' Amana'Studio ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, quelque en soit la cause.
- Tout cours commencé est du intégralement.
- La tolérance est de 5 minutes pour les retards, le professeur ou Amana'Studio peut empêcher l'entrée de l'élève au-delà de ce temps.
- Aucun remboursement ne sera accordé, toutefois les absences en cas de maladie avec présentation d'un certificat médical émanant d'un service hospitalier seront étudiées avec attention.
- Toute nourriture est strictement interdite dans l'enceinte du centre.
- Amana'Studio ne pourra être tenue responsable en cas de vol.
- Tout enregistrement magnétique, vidéo ou cinéma est interdit sauf acceptation du professeur ou d' Amana'Studio.
- L'utilisation du matériel sono et vidéo est strictement réservée aux professeurs.
- Seules les chaussures de danse à semelles claires et propres sont autorisés dans la salle de danse. Toutes autres chaussures sont strictement interdites.
- Les barres pourront être déplacées en présence et avec l' accord du professeur avec la plus grande précaution afin de ne pas briser les miroirs en les rangeant.
- Les élèves utiliseront les vestiaires pour se changer, seuls les sacs à main sont acceptés dans la salle de danse.
- Il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du centre.
- Les téléphones portables devront être éteints dès l'entrée dans le centre, le professeur pourra exclure un élève dont le portable dérangerait son cours, le cours ne sera pas remboursé.
- Les rollers ou trottinettes devront être déposés et laissés en haut de l'escalier, ainsi que les parapluies.
- Tout élève dégradant volontairement ou involontairement le matériel ou les locaux devra en payer les réparations.
- Toute agressivité verbale ou physique envers les permanents d' Amana'Studio, les professeurs ou un autre élève pourra entraîner l' exclusion immédiate et définitive du centre sans aucun remboursement.
- Amana'Studio se réserve le droit de refuser l'entrée dans le centre sans avoir à le motiver.
- L'élève règlera son cours avant d'entrer dans les vestiaires, il devra déposer sa carte de cours à l'accueil ou encore renouveler sa carte de cours avant de se diriger vers les vestiaires ou la salle de danse. L'élève récupérera sa carte à la fin du cours à l'accueil.
- La période de validité des cours devra être respectée par l' élève.
- Amana'Studio n'est pas responsable de la perte de cartes de cours, de l'oubli d'habits ou d'objets dans le centre.
- L'élève règlera une adhésion annuelle d'un montant de 15 euros à partir du mois de Septembre de chaque année.
- L' élève ne doit pas utiliser l' issue de secours en tant normal, la porte coupe-feu doit rester fermée en permanence.
- Dans les vestiaires ainsi qu' à l' accueil, une certaine discrétion sera de règle afin de ne pas déranger le cours.

Nom de l'élève ou parent d'élève :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé "